



Votre société commercialise des marchandises emballées ? Vous êtes alors légalement responsable des emballages et déchets qu'ils entraînent, ce qui implique une série de contraintes administratives. Et vous avez certainement besoin d'aide pour les gérer.

VAL-I-PAC est une asbl qui a été créée par et pour les entreprises pour vous aider. Nous collectons les informations nécessaires, les regroupons, rapportons aux autorités et prouvons ainsi que tous nos clients sont en ordre avec la législation.

Plus de 7.000 entreprises nous font déjà confiance et **ensemble, nous représentons plus de 90 % de tous les emballages industriels commercialisés en Belgique**. C'est d'ailleurs le moment idéal pour devenir membre et régulariser la situation de votre entreprise tout en bénéficiant de conditions financières très avantageuses.

Téléphonez au 02/456 83 10 ou envoyez un mail à info@valipac.be pour fixer un rendez-vous sans engagement.

Appelez-moi

Envoyez-moi un mail

Envoyez-moi une brochure

RÉCAPITULATIF DE VOS AVANTAGES :

1. Notre équipe vous aide à gérer la paperasserie.
2. Vous êtes parfaitement en ordre par rapport à la législation.
3. Vous bénéficiez actuellement de conditions financières avantageuses.
4. Vous contribuez à la protection de l'environnement.

Téléphonez au 02/456 83 10 ou envoyez un mail à info@valipac.be.

Nous nous ferons un plaisir de vous donner de plus amples informations.

À bientôt ?

L'équipe VAL-I-PAC

